



REUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 07 OCTOBRE 2021

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Christophe LETHUILLIER, Gérard GENET, Jocelyne LERONDEAU, Jérôme LEBON, Aymeric de ROUGÉ, Martine CABARET, Marcel BOURGEOIS et Brigitte BLONDEAUX.

Etaient absents excusés : Monsieur Benoist ISAMBERT (pouvoir à Monsieur Gérard GENET), Madame Valérie PETIT (pouvoir à Madame Martine CABARET) et Madame Michèle ROL (pouvoir à Madame Brigitte BLONDEAUX).

Après lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 septembre 2021 est approuvé.

Monsieur le Maire nomme Monsieur Aymeric de ROUGÉ, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil.
- Décision modificative n° 1 sur le budget 2021 de la Commune.
- Questions diverses.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 SUR LE BUDGET 2021 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à divers ajustements sur le budget 2021 compte tenu de l'évolution des projets.

Il propose au vote de l'assemblée la Décision Modificative suivante, en dépenses d'investissement :

Article	Prévu	Engagé	DM proposée	Obs.
203	4 150 €	5 393,20 €	+ 2 000 €	Frais d'études
2131	4 300 €	4 600 €	+ 300 €	Mur mitoyen
2135	10 674 €	4 164 €	- 6 000 €	Abribus Poissac
2151	13 300 €	17 712 €	+ 4 500 €	Rue du Vivier
2152	5 400 €	25 557 €	+ 21 300 €	Rue de la Pyramide & rue des Bois

21538	9 810 €	0	- 9 810 €	Pylône ATC France
2183	1 000 €	831,70 €	+ 1 000 €	Matériel de bureau
231	15 233,47 €	0	- 13 290 €	Immo. en cours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette Décision Modificative.

QUESTIONS DIVERSES

NEANT.

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 25 novembre 2021 à 20 h 30.

La séance est levée à 20 h 30.

LE MAIRE,
Christophe LETHUILLIER.

